

Association TÔTOUT'ARTS

Association Loi du 1^{er} juillet 1901
Numéro 30 2006642
175 Chemin du Grand Montagné
30133 LES ANGLES
Numéro SIRET : 401 825 674 00039

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

TALENZ ARES AVIGNON

Le clos de la Cristole | 354 A, rue du Bon Vent | BP 10030 | 84004 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 90 14 98 99 | expertise@aresxpert.fr

www.talenz.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale des adhérents de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 13 mai 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TÔTOUT'ARTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Présidente le 6 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe intitulé « Faits Caractéristiques » faisant état de la comptabilisation d'une indemnité de rupture conventionnelle fin 2019 induisant des difficultés de trésorerie et obligeant l'association à souscrire un emprunt en début d'exercice suivant.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental du Gard, la Mairie de Villeneuve les Avignon et la Région Occitanie qui a fait l'objet de notre part d'un examen particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de votre Présidente et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon

Le 6 avril 2020

TALENZ ARES AVIGNON


Loïc JOUVERT
Commissaire aux Comptes
Co-gérant
Associé signataire

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 884	1 884		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 487	2 487			
Autres immobilisations corporelles	76 885	53 603	23 283	28 170	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 402		4 402	4 152	
TOTAL (I)	85 658	57 973	27 685	32 322	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 080		1 080	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	920		920	6 213	
Autres créances	31 862		31 862	2 865	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 330	39	7 291	3 700	
DISPONIBILITES	18 752		18 752	46 021	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	59 944	39	59 906	58 799
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	145 602	58 012	87 590	91 121	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	21 169	23 341
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(20 769)	(2 172)
	Total des fonds propres	400	21 169
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	19 028	23 381
	Total des autres fonds associatifs	19 028	23 381
	Total des fonds associatifs	19 428	44 550
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	950	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 200	10 953
	Dettes fiscales et sociales	53 982	29 304
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	742		
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	7 289	6 315	
	Total des dettes	68 163	46 571
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	87 590	91 121
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(20 768,78)	(2 172,20)
	(1) Dont à moins d'un an	68 163	46 571
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	950	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	88 430	46 175
	Prestations de services	69 644	81 829
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	168 034	156 653
	Dons		
	Cotisations	11 504	9 788
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	22	61
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	5 678	4 372
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	343 311	298 878	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	43 823	19 132
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	123 497	117 577
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 880	4 701
	Rémunération du personnel	164 653	123 386
	Charges sociales	38 686	38 616
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	4 888	6 116
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	32	3 352
Total des charges d'exploitation	380 459	312 880	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(37 148)	(14 002)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	73	
	Intérêts et produits financiers	47	220
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		112
	Intérêts et charges financières	8	53
	2 - RESULTAT FINANCIER	112	56
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(37 036)	(13 947)
Produits financiers	Produits exceptionnels	16 267	13 659
	Charges exceptionnelles		1 884
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 267	11 775
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		359 699	312 757
TOTAL DES CHARGES		380 467	314 929
EXCEDENT ou DEFICIT		(20 769)	(2 172)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **87 590** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **359 699** euros et un total **charges** de **380 467** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-20 769** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode :

néant

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements hors bilan

les indemnités de départ en retraite ont été évaluées à 8000€, elles ne sont pas comptabilisées dans les états financiers.

Faits Caractéristiques

Pour mémoire, l'association "Totout'Arts" , reconnue d'intérêt général par l'Administration fiscale depuis 2014, est habilitée à recevoir des dons et délivre des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôts prévues par les articles 200 et 238 bis du CGI.

Les dons reçus sur l'exercice 2019 ont été comptabilisés en produits exceptionnels pour un montant de 11 914€ .

L'agrément « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Famille » en tant que gestionnaire de centre social obtenu par l'association n'était valable que jusqu'au 30 juin 2019. L'association a obtenu le renouvellement de cet agrément pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2022.

Une rupture conventionnelle a été signée avec le Directeur de l'association ayant entraîné une indemnité de 25 244€ .

Cette indemnité a été comptabilisée dans les charges d'exploitation dégradant d'autant le résultat d'exploitation de l'exercice qui ressort déficitaire à hauteur de 37 148€ .

Par ailleurs, le versement de l'indemnité en 01/2020 s'est traduit par des difficultés de trésorerie obligeant l'association à souscrire un emprunt d'un montant de 28000€ en 02/2020.

Evènements postérieurs

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19 :

A la date d'arrêté des comptes, l'impact de la crise sanitaire 2020 est difficile à évaluer sur notre structure.

D'ores et déjà, les mesures prises par la direction de notre structure sont les suivantes :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

MESURES PRISES	Oui	Non
Maintien complet d'activité :		X
Ouverture partielle seulement :		X
Fermeture totale établissements :	X	
Chômage partiel (intervenants) :	X	
Report des charges :	X	
Report des échéances d'emprunt :		X
Report paiement des loyers :		X
Report paiement autres charges fixes		X
Demande de Prêts Garantis Etat ou autres emprunts :		X
Autres mesures : Fonds de solidarité	X	

A la date d'arrêté des comptes, cet évènement ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	2 479				595	1 884
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 479				595	1 884
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 487					2 487
Instal., agencement, aménagement divers	53 345					53 345
Matériel de transport	18 500				500	18 000
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 540				4 000	5 540
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 872				4 500	79 372
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 152		2 250		2 000	4 402
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 152		2 250		2 000	4 402
TOTAL	90 503		2 250		7 095	85 658

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Autres	2 479		595	1 884
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 479		595	1 884
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 487			2 487
Autres instal., agencement, aménagement divers	25 175	4 888		30 062
Matériel de transport	18 500		500	18 000
Matériel de bureau, mobilier	9 540		4 000	5 540
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 702	4 888	4 500	56 089
TOTAL	58 181	4 888	5 095	57 973

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 402		4 402
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	920	920	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	31 862	31 862	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		37 184	32 782	4 402
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	950	950		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 200	5 200		
	Personnel et comptes rattachés	36 987	36 987		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 002	14 002		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 992	2 992		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	742	742		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	7 289	7 289			
TOTAL DES DETTES		68 163	68 163		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			7 289
PARTICIPATION DES USAGERS POUR 2020		3 389	
SUBVENTION CAF CLAS 2020		3 900	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			7 289

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	23 341	(2 172)		21 169
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(2 172)	(20 769)	(2 172)	(20 769)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 381		4 353	19 028
Provisions réglementées				
TOTAL	44 550	(22 941)	2 181	19 428